

« Je me suis totalement engagée car je suis consciente de toutes les injustices qu'il y a sur terre et je veux m'informer sur ces terribles et affreux problèmes. »

Amélie, 4^e.

« J'ai voulu participer au Club Unicef jeunes, car, au lieu d'aller en récréation les jeudis de 16 à 17 heures, je pouvais faire quelque chose d'utile pour certains enfants qui n'ont pas la chance de pouvoir se nourrir et se soigner correctement. »

Nicolas, 5^e.

Les clubs en action

Le club peut prolonger ce travail par des actions concrètes et solidaires :

- **information et sensibilisation** des autres collégiens par les jeunes du club ;
- **participation aux grands événements de l'Unicef** : Journée internationale des droits de l'enfant, Nuit de l'eau...
- **création d'expositions** ;
- **mise en place de journées thématiques** dans le collège ;
- **rédaction d'un journal** ;
- **participation possible au financement d'un programme** annuel de terrain proposé par l'Unicef France (sida au Kenya, eau au Niger, éducation au Mozambique...) par des activités de collecte de fonds.

L'Unicef

" Avocat de l'enfance " depuis plus de 60 ans

Présent dans plus de 150 pays, l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance) est le principal défenseur de la cause des enfants. Il dépend entièrement de la générosité du grand public, d'entreprises, de fondations et de gouvernements pour assurer ses missions :

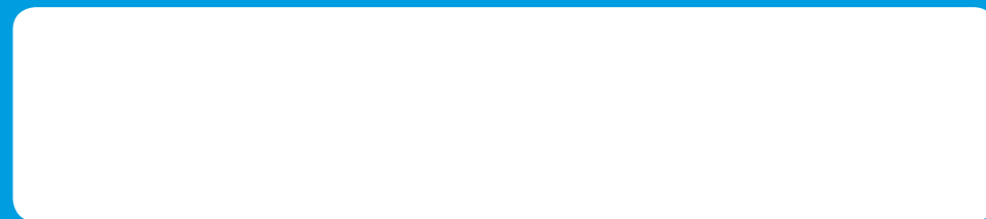
- la survie et le développement du jeune enfant ;
- l'éducation primaire et la parité des sexes ;
- l'enfant et le VIH-sida ;
- la protection contre la violence ;
- la sensibilisation en faveur des droits de l'enfant.

L'Unicef en France

En relais des actions sur le terrain, ses missions sont :

- faire connaître la situation des enfants dans le monde et plaider leur cause en s'appuyant sur la Convention internationale des droits de l'enfant ;
- collecter des fonds pour financer ses programmes d'urgence ou de développement.

Votre contact : le « référent club » de votre comité départemental



Unicef France – 3, rue Duguay-Trouin – 75282 Paris Cedex 06 – 01 44 39 77 77

www.unicef.fr



avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale

unissons-nous pour les enfants



clubs
unicef
jeunes



Un programme éducatif,
solidaire et citoyen.

VOUS AUSSI,
CRÉEZ VOTRE CLUB
UNICEF JEUNES !

Octobre 2009 - Réf. : CLDP1

unissons-nous pour les enfants



Pourquoi les clubs ?

Les Clubs Unicef jeunes font partie de la stratégie « engagement jeunes » de l'Unicef France : un programme éducatif solidaire et citoyen.

Avec vous, nous souhaitons :

- **informer les jeunes collégiens** sur la situation des enfants dans les pays en développement ;
- **les inciter à réfléchir** à ces enjeux et à développer leur esprit d'analyse ;
- **leur faire prendre conscience** des rapports d'interdépendance entre les pays et les personnes ;
- **les sensibiliser** aux droits de l'enfant et à un développement humain durable ;
- **répondre à leur désir de s'engager** grâce à une démarche de solidarité et de citoyenneté ;
- **former de futurs citoyens**, avertis, investis et solidaires...

Pour votre établissement, le Club Unicef jeunes est un lieu privilégié de solidarité, de citoyenneté et de participation des élèves.

Gwendoline, 3^e.

« Je me suis engagée à venir au club car j'ai conscience que j'ai de la chance d'aller à l'école, de pouvoir manger à ma faim. De savoir qu'il existe des enfants qui n'ont pas cette chance me révolte. Je souhaite poursuivre des actions de solidarité auprès d'enfants avec l'Unicef. »

Qu'est-ce qu'un Club Unicef jeunes ?

Un programme d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité :

- **dédié aux collèges** : le club fonctionne dans l'établissement scolaire et concerne un groupe de jeunes qui se réunit en dehors des heures de cours ;
- **sous la responsabilité d'un ou de plusieurs enseignants** (ou documentalistes), qui mènent un travail d'analyse, de réflexion avec les jeunes ;
- **pour aider les jeunes à s'ouvrir sur le monde** : ils s'informent, réfléchissent, analysent ;
- **sur une thématique et un pays différents chaque année** : l'Unicef fournit aux enseignants des contenus et des outils pour soutenir leurs activités pédagogiques ;
- **à la fréquence souhaitée par le responsable du club** (une fois par semaine, tous les quinze jours...) ;
- **soutenu par le comité départemental de l'Unicef** : le club bénéficie de l'accompagnement d'un bénévole-plaideur désigné comme son référent ;
- **avec une inauguration officielle** et médiatisée de tout nouveau club ;
- **reconnu** par l'accord-cadre signé en 2006 avec le ministère de l'Éducation nationale.

« Nous n'avons pas changé le monde, c'est sûr, mais nous ne sommes pas restés à fermer les yeux sur des gens qui ont besoin d'aide. Comprendre ce qui se passe dans d'autres pays, c'est génial ! »

Carole, 5^e.

Vous voulez créer un club ? L'Unicef vous soutient

Parce qu'en créant un club dans votre établissement, vous vous engagez aux côtés de l'Unicef, l'Unicef vous soutient dans ce programme.

Le comité départemental de l'Unicef : un interlocuteur de proximité

Parce que l'Unicef, c'est aussi un réseau de plus de 80 comités départementaux et 160 antennes, nos 5000 bénévoles peuvent accompagner les Clubs Unicef jeunes dans leurs activités grâce à :

- un **bénévole « référent club »** dans chaque comité départemental ;
- la **possibilité d'interventions thématiques ponctuelles** ;
- la **mise à disposition d'outils pédagogiques** : expositions, matériel audiovisuel...
- la **valorisation des activités du club** dans les supports de l'Unicef et notamment les sites Internet ;
- la **mise en œuvre d'actions communes**.

Des outils pédagogiques pour votre club

Chaque année, pour aider les responsables des clubs dans leur démarche pédagogique, l'Unicef leur propose des contenus et des supports en lien avec le thème retenu :

- **des dossiers documentaires** avec des exemples concrets d'actions mises en œuvre par l'Unicef sur le terrain, des témoignages d'enfants... ; des DVD, des fiches d'information thématiques, des rapports de l'Unicef international... ;
- **le prêt de matériel** par le comité départemental de l'Unicef : expositions, matériel audiovisuel...
- **un réseau « Clubs Unicef jeunes »** pour développer l'échange d'expériences entre clubs.